

Réunion avec les entreprises sur les conséquences du BREXIT

Cette réunion qui s'est tenue le 25 février 2019, a rassemblé une dizaine d'entreprises, représentant divers secteurs d'activité, plus particulièrement l'aéronautique et la viticulture, et des représentants des services de l'Etat (préfecture, douanes, DRAAF, DDCSPP, DDT, Banque de France, DDFIP, DIRECCTE), du Conseil régional et des chambres consulaires. Joel Boueilh représentait la Chambre d'agriculture du Gers.

Après avoir rappelé les grandes étapes du processus de négociation en vue de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et des conséquences sur l'activité des entreprises (80 % du commerce de l'Union européenne avec le Royaume-Uni passe par la France), le service régional des Douanes en

charge du Pôle d'action économique (PAE) de Toulouse, compétent pour le Gers, a présenté les outils pouvant être mobilisés (procédures de dédouanement, auto-liquidation de la TVA, ...).

Les services de l'Etat ont également rappelé leur forte mobilisation au service des entreprises, afin de répondre aux demandes d'information et aux questions les plus concrètes et opérationnelles.

Contacts :

pae-toulouse@douane.finances.gouv.fr

brexit.entreprises@finances.gouv.fr

brexit@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.brexit.gouv.fr

(Communiqué Préfecture du Gers)